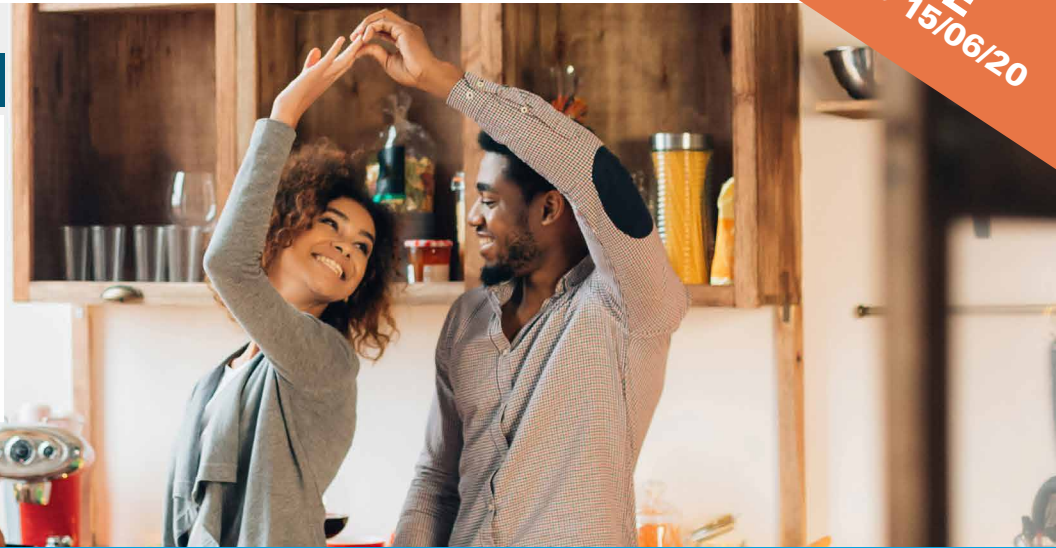


CANADA

PROGRAMME DE REMISE
AUX CONSOMMATEURS
POUR LES SYSTÈMES
À ZONE UNIQUE
ET MULTIZONES
PRINTEMPS 2020



LE CONSOMMATEUR
PEUT RECEVOIR
JUSQU'À

1000 \$
UNE REMISE

AVEC L'ACHAT D'UN
ÉQUIPEMENT À ZONE
UNIQUE OU MULTIZONES
DAIKIN ADMISSIBLE

SYSTÈME À ZONE UNIQUE ET MULTIZONES	UNE REMISE
SKYAIR*	1 000 \$
SÉRIES MXS / MXL DAIKIN	450 \$
SÉRIES DAIKIN AURORA / VISTA	375 \$
SÉRIE LV, SÉRIE FDMQ ET EMURA 1:1**	300 \$
SÉRIE 19	225 \$

Les entrepreneurs soumettront la demande de remboursement instantané aux consommateurs auprès d'EGIA, y compris tous les documents nécessaires, à www.egia.org/daikin. Veuillez consulter l'aperçu du programme (disponible sur Showpad) pour obtenir tous les détails et les instructions sur la façon de soumettre les demandes. Les demandes et les documents justificatifs doivent être reçus avant le 30 juin 2020.

* Seuls les modèles SkyAir sélectionnés sont admissibles à la remise.
(Voir l'aperçu du programme pour connaître les modèles admissibles)

** Seuls les modèles EMURA 1:1 admissibles incluent FTXR09TVJUW/S et FTXR12TVJUW/S et FTXR18TVJUW/S (voir l'aperçu du programme pour les modèles extérieurs correspondants)

